ENFANCE

>> Des nouvelles de POM D'API

Notre Micro-crèche a dépassé maintenant l'âge d'un an et nous pouvons être fiers de son évolution.
Nous accueillons actuellement 15 enfants à titre régulier auxquels s'ajoutent quelques enfants de façon occasionnelle, en provenance non seulement de Seilhac, mais aussi des communes environnantes , en respectant toujours le nombre de 9 enfants maximum en même temps.
Début 2011, nous avons effectué auprès des parents une enquête de satisfaction portant sur des critères d'évaluation des locaux, du personnel, des conditions générales de fonctionnement. Environ 50% des familles ont retourné le questionnaire et le résultat fait apparaitre un niveau de satisfaction relativement élevé concernant le personnel et le fonctionnement du service. Cependant, un point noir a été relevé : il s'agit de l'accessibilité du local, du problème de l'escalier entrainant des difficultés à la fois pour les parents et le personnel. De ce fait, nous avons décidé de lancer un projet de construction d'un nouveau local.
Nous travaillons dans ce sens avec l'Office Départemental Corrèze Habitat qui doit prendre en charge la construction du bâtiment sur un terrain municipal situé Rue de l'Eglise. Deux réunions de travail avec cet organisme ont permis de définir les besoins d'agencement et d'équipement du local, en concertation avec le personnel.
Ce nouveau local, qui devait être opérationnel avant la fin 2012, fera l'objet d'un contrat de location entre la Mairie et Corrèze Habitat.
Une autre nouveauté pour 2012 sera la prise en compétence effective de la Petite Enfance par la Communauté de Communes de Tulle et Coeur de Corrèze. Nous souhaitons néanmoins que la Commune reste le maillon de la proximité pour les questions de gestion des admissions et du quotidien.
Pour revenir à l'essentiel, c'est-à-dire les enfants, un certain nombre d'entre eux va déjà quitter Pom d'Api pour entrer à l'Ecole Maternelle et nous allons donc procéder à un renouvellement partiel de nos effectifs.
Pom d'Api n'est qu'une étape, mais c'est la première et peut être la plus importante dans la vie de nos « bambins ».

>>Alimentation Bio au collège

Les repas servis aux enfants à la demi-pension du collège sont préparés sur place par une équipe composée d'un chef de cuisine, d'un second de cuisine et de 2 aide cuisine. La Mairie de Seilhac met à disposition du collège 1.5 personne pour l'accueil des élèves des écoles maternelle et élémentaire.
Le Conseil Général de la Corrèze a souhaité développer l'alimentation bio dans les collèges. C'est ainsi qu'après une expérimentation de 2 ans dans plusieurs établissements, le collège a adhéré au dispositif à la rentrée de septembre 2010. Cette opération s'articule autour d'un repas bio complet servi par trimestre et d'un menu composé de 3 ingrédients bio tous les 15 jours. Il s'agit d'une action d'éducation alliant le développement des actions bio à la protection de l'environnement. Les produits utilisés sont issus de la région Limousin et prioritairement du département de la Corrèze.
Afin de ne pas augmenter la charge des familles, (1.70 € par repas complet et 0.80 € par repas avec introduction d'ingrédients bio) la Municipalité a décidé de prendre en charge le surcoût des repas pour les élèves des écoles.

CADRE DE VIE

>> Travaux communaux

Voirie La réfection de la route de Serre est terminée depuis le début de l'année 2011 ; le chantier avait été interrompu en raison des intempéries. Il en est de même pour la réfection de l'allée des Palombes et le retournement demandé par les riverains depuis plusieurs années. **Camping** : réfection des allées et pose de grilles de récupération des eaux pluviales installées dans les parties les plus pentues. Les tronçons les plus endommagés ont été recouverts d'enrobé à chaud **Cimetière** : le mur de l'entrée principale a été reconstruit. **Terrain de rugby** (avec la participation active du club) suppression de la haie de thuyas, assainissement du terrain côté lac, partie très humide en raison des nombreuses sources. **Désamiantage** du hangar situé sur l'ancienne scierie LIDOVE.

>> Ordures ménagères

Collecte des déchets : depuis le 1er mai, la collecte des ordures ménagères a lieu 2 fois par semaine sur le Bourg et le Lac (comme auparavant en juillet et août), les lundis et jeudis. En cas de jour férié, la collecte sera reportée au lendemain. Si vous constatez des dysfonctionnements, n'hésitez pas à le signaler en mairie afin que nous le transmettions au service concerné à la communauté de communes de Tulle Cœur de Corrèze. **Encombrants** : des bennes pour le dépôt de vos encombrants seront à disposition du 30 mai au 12 juin sur les sites du champ de foire et du Lac. **Tri sélectif :** nous avons disposé les containers pour le tri sélectif au Champ de Foire, au Lac, à la Gendarmerie, au cimetière et allée des biches. Certaines plateformes sont réalisées, d'autres vont l'être prochainement et progressivement. Ces travaux seront réalisés par nos employés techniques et le coût sera partagé entre la commune et la communauté de communes. Nous réfléchissons déjà à d'autres implantations tout en limitant les nuisances qu'elles pourraient engendrer pour les riverains. Vous pouvez retirer en mairie le dépliant nécessaire pour effectuer un bon tri sélectif.

>> Urbanisme et aménagement

Lors du conseil municipal du 25 février, vos élus ont acté l'élaboration d'un PLU (plan local d'urbanisme). L'urbanisme sur notre commune est soumis actuellement à une carte communale depuis 2003. Ce document qui a le mérite d'exister s'est vite montré très contraignant et sans évolution possible. C'est pour cette raison qu'il nous semble nécessaire de donner à notre territoire un vrai projet d'aménagement économique, environnemental et social pouvant évoluer au fil des années. Nous sommes actuellement dans la phase d'appel d'offre pour sélectionner un bureau d'études, il nous faut également créer une commission d'élus. Nous ne manquerons pas de communiquer toutes les informations nécessaires comme la réglementation nous y oblige.

>> Eau : appel au civisme

En raison du déficit pluviométrique qui sévit depuis janvier, le Syndicat des Eaux du Puy des Fourches et la mairie vous remercient de bien vouloir faire un usage économe de l'eau potable. Aussi il est déconseillé d'utiliser l'eau potable pour : laver les véhicules en dehors des stations, arroser les pelouses et espaces sportifs, remplir les piscines.

VIE DE LA COMMUNE

>> Après-midi récréatif pour certains...,

Plus de 150 de nos aînés ont participé à l'après-midi récréatif à la Maison des Associations le 21 janvier dernier, au cours duquel un goûter -a été offert par la municipalité. Les aînés Seilhacois et une dizaine de résidents de l'EHPAD étaient accueillis par M. le Maire, par les adjoints et les conseillers municipaux qui leur souhaitaient la bienvenue. L'ambiance a été assurée par Matthieu Martinie et ses musiciens. Au son de l'accordéon, tous se sont mis à danser valses, tangos, madisons et ont dégusté les pâtisseries, galettes et autres friandises.
Ce fut une journée très agréable et très appréciée.

>> ... Et surprise pour les autres !

La municipalité a décidé cette année d'offrir un petit cadeau à ceux de nos ainés les plus âgés.
Quelle ne fut pas leur surprise de voir un élu à leur porte leur offrir un joli paquet, garni de friandises !
Les personnes âgées de plus de 80 ans n'ayant pu assister au goûter n'ont pas été oubliées, et ce fut un moment très important dans un esprit de partage et de solidarité.

Photo de couverture : le grèbe couve à l'étang neuf (photo J.F-Amelot)

Commune de Seilhac/Bulletin d'information juin/juillet/août 2011. Mairie de Seilhac - 4 av Jean Vinatier - 19700 Seilhac - tél 05 55 27 05 26. Directeur de la publication : Marc Géraudie. Rédaction commission communication. Réalisation : Nathalie Besançon. Imprimé par Maugein imprimeurs 19000 Tulle. Photo de couverture (grèbe) J.-F. Amelot. Autres photos : Nathalie Besançon, Cathy Villatoux. dépôt légal oct 08

Commune de Seilhac
BULLETIN D'INFORMATION
Juin/Juillet/Août 2011

EDITO

En ce début de printemps le conseil municipal a élaboré et voté les budgets, exercice toujours très technique et qui demande pas mal de réflexions. Il est à noter un retour à la normale de nos budgets.

Outre les investissements prévus par vos élus, cette année le changement majeur est la prise de compétence de la voirie par la Communauté de Communes de Tulle Cœur de Corrèze, d'autres domaines vont suivre au cours de l'année 2012 et notamment la compétence petite enfance.

Pour pouvoir financer cette évolution, nous passerons en fiscalité additionnelle (fiscalité mixte), c'est à dire qu'une partie de vos impôts locaux (taxe d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti) seront prélevés directement par la communauté de communes.

Aucune inquiétude pour vous, contribuable, les taux de vos impôts locaux n'augmenteront pas. Les pourcentages prélevés par la Communauté de Communes viendront en moins sur la part communale. Ainsi les travaux de voirie seront effectués par la Communauté et le transfert de charges financieres sera neutre .

Ces écritures comptables sont un peu compliquées. Il reste certain que l'évolution de notre Communauté de Communes en Communauté d'Agglomération va apporter à notre territoire plus de solidarité, et une dimension politique nouvelle qui nous permettra d'aller de l'avant et de relever efficacement les défis de l'avenir.

Le Maire, Marc Géraudie.

BUDGET 2011

Si nous ne devions que retenir un élément en ce début d'année budgétaire : nos finances se portent mieux. Les efforts communs des élus et des services permettent à la commune d'avoir un excédent, fait qui n'était plus arrivé à Seilhac depuis des années. Cet excédent va nous permettre d'être plus à l'aise en trésorerie cette année, même si la rigueur reste le mot d'ordre.

Pour les dépenses de fonctionnement, les charges à caractère général augmentent surtout à cause de la flambée des prix de l'énergie et de l'ouverture de la médiathèque. Pour les charges de personnel, l'augmentation fait figure de prévision puisque des recrutements pour le service technique sont prévus. Pour le reste, les charges restent équivalentes à 2010. La recherche de stabilité a été un des souhaits principaux.
Au niveau des recettes, la baisse enregistrée des taxes est due au transfert de compétences à la Communauté de Communes, qui, par conséquence, hérite d'une partie du potentiel fiscal de notre commune. Elle est compensée par de nouveaux produits que cette même communauté nous reversera tout au long de l'année.

En ce qui concerne les investissements, comme vous pouvez le voir sur les illustrations, ils ont surtout portés sur des rénovations et des constructions. Les réseaux seront aussi à l'honneur puisque plusieurs programmes sont engagés sur la commune de manière à satisfaire les nombreuses demandes faites par les administrés. Du matériel sera acheté pour les différents services, de manière à les rendre plus efficaces dans les missions confiées et ainsi répondre à vos attentes.
Les recettes d'investissement proviendront des subventions, auxquelles s'ajoute la TVA récupérée sur les investissements précédents. A noter qu'aucun emprunt n'est prévu pour couvrir nos dépenses d'investissement cette année grâce à notre excédent.

FONCTIONNEMENT DEPENSES 2011

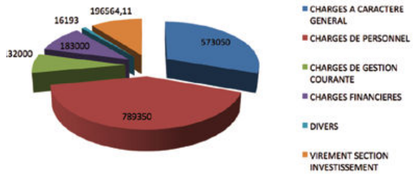

INVESTISSEMENT 2011 DEPENSES

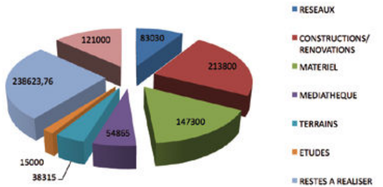

FONCTIONNEMENT RECETTES 2011

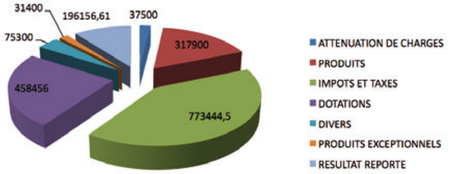

INVESTISSEMENT RECETTES 2011

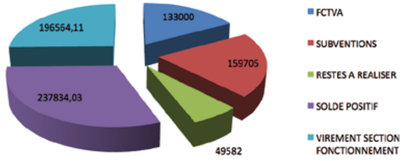

la nouvelle station d'épuration, mai 2011

REUNION PUBLIQUE
les élus à votre écoute
Le conseil municipal convie tous les seilhacois(es) à une réunion publique qui aura lieu :
MARDI 14 JUIN à 20H30
à la mairie, salle cérous
Nouvelles compétences de la Communauté de Communes, questions diverses.

ZOOM SUR

>> les premiers mois de la Médiathèque

La Médiathèque de Seilhac a donc ouvert ses portes le 18 Janvier.
Actuellement, elle compte plus de 7 000 documents, ainsi qu'un accès internet (2 postes informatiques dédiés à la consultation d'internet, 2 postes dédiés à la consultation de documents numériques, de CD, de DVD, du site du CRMTL,... et 1 poste dédié à la recherche de documents).
280 personnes sont inscrites et 3 300 documents ont déjà été prêtés depuis l'ouverture.
Des animations pour les petits comme pour les grands sont mises en place régulièrement.
Les accueils de classes (écoles maternelle et primaire, collège), de la crèche, du centre de loisirs,... sont organisés chaque mois.
L'Heure du Conte, programmée une fois par mois, a débuté Mercredi 6 avril avec un «Bouquet de contes» offert aux enfants de tous âges, par Les Passeurs d'Histoires.
Des spectacles pour tous sont également proposés, dernièrement Souleyman Mbodj a raconté « Les Contes de la Teranga ».
Pendant le festival Coquelicontes, la Médiathèque de Seilhac vous a offert le spectacle : « Picaflor Quitapesares » de Victor Cova Correa.
Et prochainement, des conférences, des rencontres avec des auteurs,...vous seront proposées (n'hésitez pas à nous faire parvenir vos suggestions).
L'équipe de la Médiathèque est à la recherche de bénévoles qui souhaiteraient participer au fonctionnement de la structure. Tout particulièrement, nous recherchons des bénévoles qui souhaiteraient lire aux personnes âgées à l'EHPAD et/ou aux enfants, à l'école, dans le cadre de l'association « Lire et faire lire ».
La Médiathèque de Seilhac accepte encore les dons de documents .
Pour tous renseignements, contacter Anne-Sophie Mora, à la médiathèque.
Tél : 05 55 27 98 41
mediathequedeseilhac@orange.fr.

>> du côté de nos étangs

Après un important empoissonnement réalisé à l'automne, la saison de la pêche a redémarré. Les amateurs étaient nombreux sur les berges le 5 mars dernier malgré le froid. Lors de la vidange de l'étang neuf en novembre 2009, la police de l'eau est intervenue et a constaté des anomalies. Outre une amende de 1 800 €, il a été notifié à notre commune une mise en demeure de faire les travaux rapidement. Il est prévu de réaliser un bassin de décantation et un moine sur l'étang neuf. Pour la mise en conformité du lac de Bournazel, le trop plein situé à proximité du bar de l'Elot sera modifié.
Le tarif des cartes a été revu ; nous avons souhaité simplifier le système existant et rendre nos étangs attractifs en proposant des cartes aux montants adaptés et accessibles à tous, allant de 5 € la journée à 50 € pour l'année.
Des concours sont organisés tout au long de la saison. Ces manifestations attirent des pêcheurs de toute la France.

>> le mot de l'opposition

«Exercice compliqué que de synthétiser et commenter dans l'espace jusqu'alors attribué à «l'expression de l'opposition», 12 mois de décisions et d'actions municipales! Un vote me semble cependant particulièrement important à évoquer, tant par les arguments positifs qui n'ont pas manqués d'être mis en avant, que par le «flou» de bien des aspects décisionnels, notre engagement étant lui, définitif. C'est dans l'urgence que nous avons voté en Décembre dernier la délégation de nouvelles compétences à la Communauté de Communes dans le but de mutualiser des moyens, d'optimiser leur gestion, de rendre un meilleur service aux habitants tout en faisant des économies d'échelle, mais aussi et surtout pour percevoir une dotation conséquente de l'Etat (actuelle X3 mais assurée pour seulement 2 années). Bien, très bien. Si ce n'est que les règles de gestion, de répartition de ces moyens qu'ils soient humains, matériels,financiers restaient à définir, alors qu'elles ne manqueront pas d'influer sur le fonctionnement des communes. Bien qu'à mon sens incontournable, notre vote n'en a pas moins contribué à déléguer une partie non négligeable des responsabilités budgétaires et décisionnelles qui incombait au Conseil Municipal et à amputer notre indépendance dans ces mêmes domaines tout en donnant «carte blanche» à une collectivité amenée à influencer de plus en plus notre quotidien et l'avenir de notre territoire.» Cathy Jan.